



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 septembre 2019

DEMANDE DE STATIONNEMENT D'UN CAMION PIZZA

La demande de stationnement d'un camion-pizza le vendredi soir par Monsieur Christophe DESJARDINS de la Guéroulde est refusée par 6 voix. 3 se sont abstenus et 2 ont voté pour.

DATE DE LA FETE DE LA LIBERATION 2020

La fête communale de la Libération de 2020 aura lieu les 22 et 23 août.

DEVIS POUR POSE DE VOLETS ROULANTS A LA MAIRIE

Vu la grandeur des fenêtres situées à l'étage de la mairie, côté cour d'école, la pose de volets roulants est indispensable. 5 fenêtres sont à équiper. Le choix s'est porté sur des volets à système solaire, l'écart étant minime avec l'électrique. C'est l'entreprise MASSE qui a été retenu pour 3 200 € ht, contre 3 525 € pour l'entreprise COMBE.

DEVIS MATERIELS DIVERS

A la maternelle, le jeu extérieur devenu non conforme, a dû être enlevé. Après discussion avec les enseignants, c'est un jeu proposé par l'entreprise MEFRAN, d'un montant de 5 863 € ht. Il est non monté, les agents communaux le feront et un jeu à ressort ainsi qu'un équipement de fitness extérieur est offert. En cette période de déstockage, cette société avaient du matériel à des prix attractifs (grilles, tables, appareils de fitness) mais le conseil a décidé de ne pas y donner suite en 2019, les crédits n'étant pas budgétés.

SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de répartir l'enveloppe budgétaire des subventions de 5 000 € aux associations suivantes :

Amicale des Donneurs de Sang	50 €	Floralies départementales	60 €
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	50 €	Football club Fidelaire/Ferrière	1 400 €
Association des Parents d'Elèves de Conches	80 €	Gymnastique Volontaire du Fidelaire	1 100 €
Centre Incendie et Secours de la Neuve-Lyre	100 €	L'ARPA	50 €
Club canin	150 €	Les Voix de la Risle	60 €
Club de la Gaieté du Fidelaire	250 €	Sauvegarde de l'Art Français	50 €
Comice agricole de Conches	50 €	Société de chasse du Fidelaire	160 €
Croix d'or	50 €	Soul of Freedom	290 €
Entente amicale Union Colombophile	50 €	Tennis de table du Fidelaire	1 000 €

DROIT DE PREEMPTION POUR LOCAL 3 RUE DE LA MAIRIE

La vente du bien situé au 3 rue de la mairie a fait l'objet d'une adjudication le lundi 9 septembre 2019. C'est la locataire actuelle qui est devenue acquéreuse. Cette acquisition ne sera définitive que dans un délai de 10 jours, une surenchère étant possible. La collectivité ne fera pas valoir son droit de préemption au titre de l'urbanisme si l'acheteuse actuelle le reste.

MANIFESTATIONS A VENIR

Dimanche 19 septembre : exposition de photos

Dimanche 10 novembre : salon des peintres

Dimanche 24 novembre : marché de Noël

QUESTIONS DIVERSES

Salle polyvalente : des néons vont être changés et les murs vont être nettoyés et repeints.

Défense communale incendie : la mare du Maupas, nécessaire à la défense incendie, a été curée et remplie, le minimum requis étant de 30 m³. L'ensemble des hydrants (bouches et poteaux d'incendie, mares, réserves) ne font l'objet que d'un contrôle visuel des pompiers. Mais un contrôle technique (débit, etc...) va être réalisé par T réflex formations.

Fait au Fidelaire, le 26 septembre 2019

